

# La Nation

*Journal vaudois*

JAA. 1000 Lausanne 1

Bimensuel hors partis fondé en 1931, publié par la Ligue vaudoise  
Le numéro: Fr. 3,50 Abonnement annuel: Fr. 77.-  
Apprentis, étudiants: Fr. 33.-



## Affaires d'Eglise

*Aucune maison divisée contre elle-même ne peut subsister.*  
(Matt. 12:25)

L'Eglise est toujours traversée de conflits, théologiques ou disciplinaires, personnels ou de groupes. Doit-on s'étonner de ce qu'ils se caractérisent par une hargne au-dessus de la moyenne? Au fond non, c'est même assez logique si l'on pense que l'institution est censée incarner la perfection jusque dans ses relations internes ordinaires: plus on est haut, plus brutale est la chute.

En ce sens, l'affaire du pasteur licencié avec effet immédiat et gréviste de la faim est exemplaire. D'emblée, elle déborde le cadre des protagonistes, chacun associant ses amis à sa cause. Et d'ami en ami, c'est l'Eglise tout entière qui se trouve entraînée à prendre parti.

Puis c'est la société. On prend naïvement l'ensemble de la population à témoin, sans penser que laver son linge sale en public, c'est le salir davantage. Beaucoup de gens saisissent d'ailleurs mal l'objet de cette empoignade, qui semble risible aux uns et scandaleuse aux autres. Les jours passent et les choses s'enveniment. Le conflit finit par occuper toute la place.

Les cultes qu'on célèbre chaque dimanche sur tout le territoire, les prières, les sacrements, le culte de l'enfance et le catéchisme, les actes de charité, la solidarité sociale, l'exercice légitime de l'autorité dans la défense tant des paroisses que des ministres,

sans parler de tous les conflits vaincus et dépassés, en un mot tout ce qui fait le quotidien de l'Eglise, tout ce qui peut la faire aimer et qui justifie son existence ne compte plus pour rien.

Dans cette crise, notre légèreté est incommensurable. Nous en sommes au point de fournir nous mêmes des armes aux adversaires de l'Eglise. Pis, nous suscitons de l'irritation et du mépris à son égard chez des citoyens en principe plutôt bien disposés.

Réduire l'affaire à un conflit de personnes serait doublement faux, d'abord parce que c'est toute la communauté qui en souffre. Ensuite, il y a en arrière-fond quatre autres affaires récentes de licenciements de pasteurs, dont plusieurs ont débouché sur des actions en justice. Elles sont certes distinctes de l'affaire qui défraie la chronique, et aussi fort distinctes entre elles. Mais toutes contribuent à l'ambiance délétère actuelle.

Des fidèles réagissent, quelques-uns dans l'espoir de calmer le jeu, d'autres pour régler un compte personnel. Ils écrivent des articles, envoient des lettres aux journaux. Quelle que soit la pertinence de leurs propos, ils prennent le risque d'approfondir la division.

Certains relativisent le conflit en l'inscrivant dans la perspective plus large d'une rupture entre l'Eglise et la modernité. Aujourd'hui, jugent-ils, le pasteur n'a plus un rôle clair dans l'esprit des gens ni même, parfois, dans le sien propre. Contraint

au grand écart entre les exigences contradictoires de sa foi et de l'idéologie dominante, plus d'un oscille entre l'épuisement, la dépression et la révolte.

Plusieurs pasteurs refusent explicitement de prendre parti et en appellent à l'esprit de conciliation. Dans la même perspective, Crêt-Bérard, la maison de l'Eglise et du Pays, a organisé des rencontres de prières et de silence ouvertes à tous.

Le Synode est en train de revoir le Règlement ecclésiastique. Il a étendu le rôle de la commission de médiation et créé une commission de traitement des litiges ainsi qu'une commission de recours contre les décisions de cette dernière en matière de discipline. Cette opération bienvenue sera en principe terminée le 9 septembre prochain.

Dans l'immédiat, Mme la conseillère d'Etat Béatrice Mettraux, responsable du Département des institutions et de la sécurité, a proposé sa médiation.

Le problème, c'est que chacune des parties est sincèrement persuadée qu'elle est dans le vrai et que ses éventuels excès sont largement justifiés par les excès d'en face. Mais si chacun s'accroche à sa vérité «non négociable», aucune médiation n'est envisageable.

La seule issue, c'est que les protagonistes s'oublient eux-mêmes et ne pensent qu'à l'intérêt supérieur de l'Eglise. Pour toute communauté,

en effet, c'est sa finalité dernière qui est centrale, définissant les rôles des membres et orientant leurs actions. Par rapport à cette finalité, le membre est en quelque sorte décentré.

Dans certains cas graves et urgents, et pour autant qu'il ne s'agisse pas d'une question de foi, ce décentrement peut lui faire accepter l'idée de renoncer à une position qu'il croit juste: «J'ai raison, mais j'offre à la communauté le sacrifice de mon droit incontestable et inaliénable, de mon ego supérieur et bafoué, de ma juste volonté de faire rendre gorge à mon adversaire.»

Du mal, on peut tirer un bien. Traitée et conclue dans cet esprit, la crise pourrait donner à l'Eglise un peu de cette fameuse «visibilité» qui lui permettrait de se rappeler à un monde qui l'oublie. Nous ne parlons pas de la visibilité de type publicitaire promue à coup de voitures cabossées et de cerueils par le pasteur actuellement en grève. Nous pensons à la visibilité de l'Eglise dans ce qu'elle a de meilleur, de plus original et de moins mondain, dans ce qu'elle offre et que le monde n'offre pas: le fait qu'aucun bien terrestre n'a valeur d'absolu, pas plus le droit et le règlement que la liberté individuelle; le fait que pour un chrétien, il n'y a pas d'offense qui ne soit pardonnable; le fait que le discours sur la compassion n'est rien sans la compassion; le fait qu'il n'y a rien de moins humiliant que l'humilité.

Olivier Delacrétaz

## Tournois à Sainte-Croix

Au service d'un noble seigneur, l'écuyer Geoffroy rêve de devenir lui aussi un jour chevalier. Mais ses origines modestes ne laissent guère d'espoir à ses ambitions. Aussi, lorsque son maître vient à mourir, Geoffroy décide de se forger un passé plus noble et, sous une nouvelle identité, part jouter sur les routes de France. Quelles péripéties et quel destin romantico-comique attendent ce vaillant aventurier un peu faussaire et son ami Glabair?

Voici le synopsis de *Chevalier*, une comédie musicale due à Céline Rey pour le livret et Raoul Baumann pour la musique, mise en scène par Noam Perakis pour quatre soirs dès le mercredi 13 juillet au Centre sportif de Sainte-Croix. Ce spectacle marque la trente-cinquième édition du camp de musique de la Société

cantonale des musiques vaudoises (SCMV). Ce sont ainsi cent-soixante musiciens âgés de douze à vingt ans qui assureront la partie orchestrale. Réuni depuis le 3 juillet, ce petit monde a dix jours pour découvrir les partitions, travailler les ensembles sous la direction de Serge Gros et intégrer les enchaînements de la mise en scène. C'est donc dans une vraie croisade musicale qu'ils se sont engagés pour être prêts le soir de la première! Un public fourni sera la plus belle des récompenses pour ces jeunes artistes et leurs nombreux mentors musicaux.

*Chevalier*, du 13 au 16 juillet à 20h15 au Centre sportif de Sainte-Croix. Billetterie sous [www.scmv.ch/chevalier](http://www.scmv.ch/chevalier) ou par téléphone au 021 635 68 67 (14 h - 20 h).

Cédric Cossy

## L'UE se penche sur les retombées du Brexit



## Les chroniques de Chesterton

**S**aint Georges est le patron de l'Angleterre. Personnifiant l'idéal chevaleresque, il est aussi le patron des chevaliers, représenté à cheval, en armure, portant un écu et une bannière d'argent à la croix de gueules. Cette bannière blanche à croix rouge, qui fut celle des croisés, deviendra le drapeau national de l'Angleterre. Son combat contre le dragon symbolise la victoire de la foi sur le mal. L'histoire de ce martyr – victime des persécutions antichrétiennes, il survit miraculeusement à tous les supplices avant de finir par être décapité – incarne tout ce que G. K. Chesterton aime : l'héroïsme, le combat, le côté mythique et populaire de ce saint, le surnaturel médiéval.

L'œuvre tellement vaste de cet écrivain anglais catholique est le résultat d'une phénoménale puissance de travail dont un article, même long, ne saurait rendre toute la substance. Cependant la récente parution du livre *Saint Georges et le Dragon* donne la formidable occasion, à tous ceux qui s'y intéressent, de s'initier à cette œuvre. Il s'agit d'un choix d'articles que Chesterton publiait dans *L'Illustrated London News* des années 1920-1930<sup>1</sup>.

Dans ces chroniques, notre auteur aborde une foule de sujets : la politique, la vie spirituelle, la littérature, l'art, la philosophie, le sport, la théologie, la morale, la guerre, l'histoire, la démocratie, l'économie, l'athéisme, le puritanisme, la monarchie, etc. Aucun de ces sujets n'est présenté dans le seul souci de dé-

livrer une connaissance en soi. Bien au contraire, ils sont tous traversés par une pensée surprenante et originale, pleine d'esprit, généreuse et mordante. On y trouve des analyses précises, lumineuses et portées par le souci de rendre tangible les dérives du monde contemporain à Chesterton, de faire apparaître les contradictions, les errements et les vices d'une époque déréglée autant que les évolutions souhaitables.

Mais qui est Gilbert Keith Chesterton ? Critique, polémiste, romancier, poète, essayiste, dessinateur, biographe, il est encore aujourd'hui surtout connu pour le cycle policier de *Père Brown* (1911-1929). Il était le contraire d'un spécialiste, un homme qui s'intéressait à tout, un fabulateur doué et un boulimique des mots d'esprit. La première chose qui détonne quand on lit ses chroniques, c'est leur fraîcheur et leur singulière indépendance d'esprit. C'est un penseur combatif, radicalement insoumis et anti-consensuel. Nullement arc-bouté sur une doctrine et ne répondant pas aux calculs d'une stratégie ou d'une idéologie, il est animé par le message évangélique et les valeurs de la chevalerie. Pour lui, la littérature était une aventure solitaire. Hautement jouissif et plein d'humour, aimant les affrontements, les batailles incessantes et les joutes, il cherchait la vérité en toute chose et au-delà des partis pris politiques ou théologiques.

Le plus souvent, il commence sa chronique en se référant à une publication

récente, un livre ou un article dans un journal, ou à un débat actuel. Ensuite il creuse le sujet à traiter et cite de nombreux écrivains, poètes, historiens, critiques d'art, etc. Il prend soin de bien distinguer une chose de l'autre, ce qui n'est pas chipoter sur les mots, comme diraient les goujats intellectuels, mais, bien au contraire, développer une pensée, l'approfondir et l'arrimer ; c'est aller contre le « chaos de généralisation » qui est celui de l'homme moderne. Fatigué de fournir « un effort de pensée », il préfère le vague et l'indéfini qui tend vers « le néant ». Finalement, l'auteur de *L'Auberge volante* ne se prive pas de démasquer dans ses chroniques la pensée adverse qu'il connaît comme sa poche et, chose très rare, qu'il respecte comme sa propre pensée à condition qu'il y en ait et qu'elle mérite qu'on la respecte.

Prenons par exemple sa chronique sur la satire : il dit qu'elle est le contraire de la violence et de la grossièreté, qu'elle nécessite un niveau élevé de civilisation et de raffinement et constate que la satire politique et sociale est un art perdu avant d'expliquer pourquoi. D'après lui, la satire exige une connaissance non pas générale mais très précise des qualités et des défauts de son adversaire. Or, incapable d'estimer son adversaire à sa juste valeur, l'homme moderne confond la satire, l'invective et la diffamation. Par vanité et paresse intellectuelle, il préfère faire passer son adversaire pour un imbécile. Chesterton écrit : « Nos contemporains s'imaginent qu'on peut frapper

un adversaire en ignorant ses mérites. Quelle erreur ! »

Si notre écrivain pense que le salut de notre civilisation est dans un retour en arrière, ce n'est pas parce qu'il est un incorrigible passiste, mais parce qu'il considère que le Moyen Âge était la période civilisée et la civilisation moderne son déclin. « Ce qui manque le plus à l'homme moderne, c'est le sentiment de l'honneur, cette idée qu'il existe au-dessus du travail, de la réussite et de l'argent quelque chose d'impondérable qu'on ne peut évaluer, ni comptabiliser. »

Chesterton était un homme jovial, imprégné de vieilles légendes, d'héroïsme et de chevalerie, un bon vivant sans doute, comme tous les vrais catholiques, un homme heureux en même temps qu'interpellé par le spectacle du monde. Il détestait viscéralement toute forme d'hypocrisie et de mensonge. Dans sa chronique magistrale intitulée *Sur l'essai*, s'exprime son amour pour le monde médiéval et son modèle de la thèse qu'il oppose au genre de l'essai : « L'homme médiéval écrit des thèses, il cherche à prouver, à démontrer et à argumenter, alors que l'homme moderne écrit des essais et donne ses impressions. »

Parmi les merveilles que nous réserve la lecture de ses chroniques, celle de nous redonner le goût des siècles médiévaux n'est pas la moindre.

Lars Klawonn

<sup>1</sup> G.K. Chesterton, *Saint Georges et le Dragon, chroniques, L'Age d'Homme*, 2016.

## L'impitoyable alexandrin

Deux fois six, quatre fois trois ou trois fois quatre, qui égalent douze, on croit avoir compris l'idée, être en mesure de le prononcer et même de le déclamer, mais non.

L'alexandrin, quoiqu'aussi vieux que Phèdre, Andromaque, Chimène et Rodrigue ne cesse de faire polémique. On le dit parfait et on le veut absolu mais personne ne se met d'accord sur la juste façon de le déclamer. Pourquoi ? Est-ce là encore une de ces infinies querelles entre les anciens et les modernes d'une même époque ? ça ne serait pas la dernière. En ce qui concerne le théâtre, encore moins.

D'un point de vue purement formel et littéraire, l'alexandrin est un vers de douze syllabes, séparé en deux parties égales et distinctes à l'endroit de l'hémistiche. Il répond à un nombre important de règles métriques et contraintes littéraires comme, entre autre, une alternance parfaite entre rimes masculines et rimes féminines. La rime féminine étant caractérisée par un son caduc, soit un E muet, toutes les autres rimes sont qualifiées de masculines.

Pour l'acteur qui s'y consacre, parfois toute une vie durant, ou l'apprenti comédien qui s'y exerce, il est interdit de faire l'impasse sur l'hémistiche. Cela signifie que la moitié d'un alexandrin ne peut se trouver au milieu d'un mot. Aucun vers classique – que nous prenons comme référence suprême – ne contient un mot à cheval entre les sixième et septième syllabes. L'hémistiche doit être remarquable et marquée. Il est donc également impossible que la sixième syllabe s'achève sur un E muet

si la syllabe d'après, soit la septième du vers et la première d'un nouveau mot, commence par une consonne. En effet, puisque le E muet doit impérativement être distinctement prononcé et non mis au service d'une liaison, la présence d'une consonne au début de la septième syllabe d'un alexandrin annulerait l'hémistiche.

Concrètement, si l'alexandrin continue aujourd'hui plus que jamais de susciter le débat, c'est principalement en raison de l'existence si spécifiquement française du E muet, aussi appelé « son caduc ». Doit-il être prononcé franchement, subtilement ignoré ou carrément supprimé ? Comment justifier l'indépendance syllabique totale d'un son officiellement muet, à l'heure où nos parlars quotidiens se débarrassent au maximum des sons et syllabes superflus ?

Nous adoptons dans cet article un point de vue que nous ne craignons pas de qualifier de puriste. Nous pensons en effet qu'il n'existe qu'une seule et unique façon de prononcer et de déclamer un alexandrin, à savoir d'une traite et sans respiration ni véritable césure, hormis le respect de l'existence de l'hémistiche. L'alexandrin reproduit à nos yeux la parole dans sa forme la plus absolue en ce qu'elle n'interrompt pas la pensée de son interlocuteur.

« Je le vis, je rougis, je pâlis à sa vue.  
Un trouble s'éleva dans mon âme éperdue. »

Il est impensable que, malgré l'unité sémantique des six premières syllabes de ces deux vers légendaires, l'acteur respire ou marque une césure à l'en-

droit de l'hémistiche. Cette dernière interruption signifierait automatiquement un temps de réflexion supplémentaire, qui viendrait contredire la sincérité du vers et, partant, de l'acteur qui le prononce. La respiration à l'intérieur d'un vers classique doit donc être bannie. En revanche, la respiration avant le début de chaque vers est strictement obligatoire, même si la phrase syntaxique ne s'achève pas à la rime.

« Non, non, je ne veux rien. Je vois que vous voulez »

*Etre à Monsieur Tartuffe et j'aurais quand j'y pense*

*Tort de me détourner d'une telle alliance.*

(Dorine, Acte II, scène 3, Tartuffe)

Ces trois vers concentrent toutes les difficultés de l'alexandrin : rupture de jeu à l'hémistiche, brusque changement d'intention, interdiction de respirer au milieu du vers, même s'il contient une fin de phrase, et obligation de respirer au début de chaque vers, même s'il se trouve être la suite logique et syntaxique de la fin du vers d'avant.

Ce que nous retiendrons donc, c'est que si un vers contient la fin d'une phrase syntaxique, il ne contient pas systématiquement la fin d'une phrase lyrique au sens classique du terme. Il convient donc, pour l'acteur, d'exprimer que la fin de sa phrase ne signifie pas la fin de sa prise de parole et de la matérialisation, en direct, de sa pensée.

Avant de conclure, l'auteur de cet article vous propose à titre ludique de prononcer les trois derniers vers cités

en respectant la syntaxe, sans marquer un temps d'arrêt dans le raisonnement au milieu du vers et sans interrompre l'émission de la parole ni respirer. A vous de jouer.

Victor Hugo, près de deux cents ans plus tard, n'est donc pas aussi scandaleux que ne le dit l'histoire de son *Manifeste du romantisme*, mis en préface à *Hernani*, en 1857.

« Serait-ce déjà lui ? C'est bien à l'escalier »

*Dérobé. Vite ouvrons. Bonjour beau cavalier. »*

L'alexandrin est éclaté, presque indiscernable à l'oreille. Et pourtant, il conviendra pour l'actrice, dans le rôle de Doña Josefa, de prononcer ces vers en appliquant les mêmes règles strictes et rigoureusement classiques. Nous rappelons en effet que, n'en déplaise aux partisans d'un théâtre moderne qui s'adapterait à son époque et à sa façon de parler, nous défendons un théâtre qui respecte les règles en fonction desquelles il a été écrit.

Pourquoi chercher le naturel à tout prix ? Il s'agit d'alexandrins, soit de vers inconditionnellement formés de douze syllabes qui, chacune, répondent à un nombre important d'exigences tant formelles que d'ordre interprétatif. Que reste-t-il de naturel à cela ? Nous sommes donc d'avis que la vraisemblance, thème omniprésent d'ailleurs dans *La Poétique* platonicienne, relève davantage de la sincérité de l'acteur que d'un quelconque effet de réalisme, condamné à l'artifice... invraisemblable.

Charlotte Monnier

## Le Brexit et l'Histoire

Le Brexit a plongé beaucoup de monde, en Europe et au Royaume-Uni, dans une sorte de stupeur. Mais cette surprise est surprenante, car l'inattendu était prévisible : l'euro-scepticisme d'une partie importante de l'opinion publique britannique était notoire ; des sondages montraient qu'on pouvait s'attendre à tout. Mais on ne voulait pas croire à l'éventualité d'une rupture, car elle *ne devait pas* se produire. L'Europe se construit, toujours plus grande et tissant des liens toujours plus étroits entre ses membres : elle ne peut pas se détruire.

Il y a une part de messianisme dans l'idée de l'Europe unie. Elle surmontera les égoïsmes nationaux et créera une fraternité nouvelle entre les peuples. Elle affirmera dans le monde les «valeurs» de sa civilisation gréco-romano-chrétienne-libérale-sociale avec, par-dessus le marché, un bon vernis moderne de démocratie et de droits de l'homme. Et puis, voyez-vous, elle a procuré la paix à notre continent durant soixante ans. Elle nous ouvre le chemin vers un avenir sans frontières politiques ou mentales, prospère, pacifique et radieux. Il

n'est pas concevable de régresser vers le temps révolu des particularismes et des barrières. On n'a pas le droit.

On peut discuter du succès économique de cette Europe, qui ne convainc pas les chômeurs de maints pays membres. Mais, au moins, la paix du continent ! Or le bien-fondé de cette affirmation incantatoire reste à prouver. On admire certes l'idée géniale des Pères fondateurs d'atteler à la construction d'un marché commun du charbon et de l'acier – et plus si entente – les belligérants de naguère, œuvrant ainsi de manière forte à la réconciliation franco-allemande. Mais la renaissance d'une Europe pacifiée sur les ruines de la guerre est aussi due au Plan Marshall ; et un demi-siècle sans affrontements armés tient aussi, peut-être surtout, à l'équilibre de la terreur entre les deux super-Puissances durant le temps de la guerre froide. Le pouvoir de Bruxelles lui-même n'échappe pas aux tentations de débordement qui provoquent les guerres. Hier, si un conflit a éclaté en Géorgie, aujourd'hui si un autre bourronne en Ukraine orientale, c'est dû à l'imprudent impérialisme de l'Union européenne.

Mais, comme c'est pour apporter les «valeurs» occidentales à ces pays, les europhiles n'y voient guère d'inconvénients ; de même qu'ils minimisent la portée des crises – institutionnelles, financières, agricoles – que connaît périodiquement l'Union, malade de vouloir appliquer les recettes jacobines dans l'espace vaste et diversifié d'un empire ; ce sont des crises de croissance, expliquent-ils, dont elle ressort chaque fois plus forte. Car le destin de leur Europe, c'est de progresser toujours vers un épanouissement toujours plus complet.

Le vote des Anglais a le mérite de rappeler qu'il n'existe pas, en politique, un «sens de l'histoire». On discerne certes des tendances lourdes, surtout dans le développement des sciences et de la technique, ainsi que dans l'évolution des mœurs, qui ne sont pas sans effets sur les sociétés. On connaît aussi des constantes, souvent liées à la géographie. «Messieurs, l'Angleterre est une île», disait André Siegfried au début de son cours en Sorbonne sur la Grande-Bretagne ; et il ajoutait : «...et je pourrais m'arrêter là» ; ce ne sont pas les Anglais de 2016 qui le démentent.

Gaxotte, pour l'Allemagne, note qu'elle n'a pas de frontières naturelles à l'est et à l'ouest ; même pas sur le Rhin où la plupart des villes sont situées sur la rive gauche du fleuve ; il y voyait la cause naturelle d'un certain expansionnisme, notamment sur les marches orientales. Et que dire des territoires helvétiques, si compartimentés, dont les cours d'eau s'écoulent vers les quatre points cardinaux, destinés donc à rester divers, sans tomber dans l'orbite d'un de leurs grands voisins ?

Mais sur le socle puissant de ces données de la nature, l'histoire politique se construit et se transforme, au fil des générations et parfois au rythme plus rapide des années, selon les accidents de la vie : les aspirations des peuples, les besoins de l'économie, l'envie de changement ou la résistance au changement, la crainte d'un voisin trop puissant ou l'entraînement d'un partenariat stimulant, l'autorité d'un magistrat d'exception ou la médiocrité du personnel politique, la volonté de réussir ou la fatigue du succès. Des essais et des erreurs, des hauts et des bas, des avancées ici et des reculs là, ainsi va le monde.

Jean-François Cavin

## Aphorismes de Pierre Boulez

Pierre Boulez, compositeur, chef d'orchestre, professeur au Collège de France, fondateur puis directeur de l'Ircam (Institut de recherche et de coordination acoustique/musique) et de l'Ensemble intercontemporain, est mort le 5 janvier 2016. Ce fut une figure considérable de la vie musicale française du siècle dernier. Il y avait chez lui un côté dictatorial qu'une légère ressemblance physique avec Napoléon (ou avec Mussolini...) accentuait. Il assumait son tempérament. Sa conception du destin de la musique n'était pas si éloignée de celle du fasciste Rebatet : même fascination pour Wagner et la musique allemande, même volonté de modernisation révolutionnaire, mêmes jugements tranchés, même nihilisme sous-jacent. Il fallait que la musique évoluât toujours, quitte à s'élever vers une abstraction confinant au néant.

Peu avant de disparaître, Boulez a donné une série d'entretiens avec Michel Archimbaud, immédiatement parus en édition de poche (Folio essais 615).

Pour allécher le lecteur, nous reproduisons ci-dessous sous forme aphoristique, avec de très légères modifications, certaines sentences de Boulez. Du brutal...

### Compositeurs

Pour moi, le *Requiem* de Fauré, c'est de la bouillie.

\*

Berlioz a un côté autodidacte et il n'a jamais tout à fait maîtrisé le métier de musicien. On sent chez lui le gratteur de guitare qui fait des accords à la va-comme-je-te-pousse.

\*

Satie n'existe pas, à l'exception d'une gymnopédie, point final. C'est l'éternel réhabilité alors qu'il n'y a vraiment rien à réhabiliter chez lui. *La Mort de*

*Socrate*, c'est de l'amateurisme dans ce qu'il a de plus triste.

\*

Au fond, Ives, c'est du Mahler raté.

\*

*Salomé* et *Elektra* sont de purs chefs-d'œuvre. *Le Chevalier à la rose* indique que Strauss commence à fatiguer, un peu comme Picasso qui, après avoir connu une période extraordinaire, commence à faire de faux Ingres, ce qu'on appelle sa période «ingresque».

\*

Beethoven donnait ses quatuors un dimanche matin au-dessus d'un troquet en présence de quelques rares auditeurs.

### Musique

Le chant grégorien est une merveille, alors que les cantiques que les catholiques se sont mis à entonner après Vatican II sont catastrophiques.

\*

Vous devenez musicien en écoutant de la musique.

\*

Il me paraît difficile de se laver les dents en écoutant le prélude de *Parsifal*.

\*

Qu'ai-je à faire que dans tel manuscrit de Bach ou de Mozart, on peut trouver un sol dièse un peu avant ou un peu après, une appoggiature ou pas d'appoggiature ? Cela ne va pas changer la face du monde. Une appoggiature, ce n'est pas le nez de Cléopâtre !

\*

Le jazz, c'est un peu comme du pré-fabriqué : on n'invente rien, on reprend de vieux airs et les bonnes recettes d'antan.

\*

Je n'ai jamais entendu de musique de film qui m'ait semblé valoir quelque chose. Ce ne sont que des bruitsages.

\*

La musique n'exprime pas directement les choses, tandis que la langue les exprime directement.

\*

Dans la musique, on est absolument prisonnier du défilement du temps.

\*

Si la musique n'était perceptible que par les gens qui la connaissent, on n'aurait jamais qu'un auditoire très limité.

### Pédagogie

Les rapports pédagogiques ne doivent pas s'éterniser.

\*

Le contenu d'un enseignement musical importe plus qu'un cahier d'absences. Un directeur n'a pas à se demander *qui* est absent, mais *pourquoi* les élèves s'absentent.

\*

J'ai remarqué que les meilleurs pédagogues sont jeunes.

\*

Concernant l'enseignement musical de l'avenir, c'est exactement comme pour l'apprentissage d'une langue étrangère : on aura toujours besoin d'une solide base écrite, d'une bonne connaissance de l'orthographe, de la syntaxe et du vocabulaire.

\*

Je suis un pur autodidacte. J'ai appris la direction d'orchestre par moi-même et je crois que je me suis perfectionné.

### Philosophie, politique

Ce qui n'évolue pas ne m'intéresse pas.

\*

Le passé doit permettre de comprendre ce qui se passe aujourd'hui, mais il ne doit pas être l'objet d'un culte permanent.

\*

Je trouve dangereux qu'une civilisation devienne principalement une civilisation de bibliothèque.

\*

Le créateur n'a rien d'autre à faire que de travailler et de donner ce qu'il a en lui.

\*

Il faut détruire pour trouver du nouveau et détruire ne signifie pas être nihiliste. C'est Char qui disait : «Si tu détruis, que ce soit avec des outils nuptiaux».

\*

Le danger des institutions, c'est la sclérose, l'engourdissement.

\*

Plus on personnalise les institutions, plus elles sont faibles.

\*

Les oukases sur la musique d'Andréï Jdanov, ministre de la culture de Staline après guerre, m'ont guéri à tout jamais du communisme.

\*

Aragon était toujours aux ordres des dernières malhonnêtetés du parti. Un jour, vous le trouviez faisant l'éloge de Tito, puis, peu après, le même Tito était devenu la lie de l'humanité. Je n'aurais jamais pu avoir affaire avec pareil truqueur.

\*

Ce qui me gêne beaucoup, c'est que les gouvernements veulent systématiquement, et par opposition, défaire ce qu'ont entrepris les gouvernements précédents.

Jacques Perrin

# Loi sur le renseignement et fédéralisme

**N**ous voterons en septembre sur la nouvelle loi fédérale sur le renseignement (LRens). Il convient de l'analyser sous l'angle du fédéralisme.

D'après son chapeau, la LRens du 25 septembre 2015 se base sur les art. 54 al. 1 et 173 al. 2 Cst féd. Le premier fonde la compétence de la Confédération en matière de relations extérieures et de diplomatie. Le second donne à l'Assemblée fédérale la compétence de s'occuper des matières dévolues à la Confédération mais pas attribuées à un autre organe. Il n'y a pas dans la Constitution fédérale de dispositions expresses créant un service de renseignement.

Pour le Conseil fédéral, il n'y a pas en matière de sécurité intérieure et extérieure d'exigence absolue de base constitutionnelle. L'exercice de la souveraineté fédérale justifierait cela. On admet que la Confédération assure sa propre sécurité; y compris lorsque la menace est «intérieure», entendons civile, et non «extérieure» et potentiellement militaire. Ce sont ici les compétences de la juridiction pénale fédérale, épaulée par la police judiciaire fédérale (Fedpol) qui apparaissent. Elles concernent les infractions contre les intérêts de la Confédération, du faux timbre postal à la prise d'otage cherchant à contraindre les autorités fédérales, avec ou sans usage d'explosif. Cet

équilibre est acceptable et peut demeurer ainsi.

La sécurité extérieure relève de la Confédération, historique alliance militaire. La mission originale et ultime de la Confédération est d'assurer l'intégrité du territoire et les libertés des cantons suisses. Elle repose sur l'art. 58 Cst. féd.: «La Suisse a une armée». Nous postulons que cette compétence est la seule naturelle de la Berne fédérale. Pour paraphraser, disons que «la Suisse est une armée»<sup>1</sup>.

L'actuel SRC, Service de renseignement de la Confédération, se rattache justement au Département de la défense. La LRens ne change rien à cela. Le SRC est né de la fusion de l'ancien Service d'analyse et de prévention du DFJP avec le Service de renseignement stratégique du DDPS. La Confédération ne dispose donc aujourd'hui plus que d'un seul service, chargé d'évaluer à la fois la sécurité intérieure et extérieure de la Confédération. Pour ce que nous en savons, l'air du bureau y est très «Schweizer Armee». Beaucoup de ses cadres sont officiers. De son côté, l'armée conserve son Service de renseignement de l'armée (SRA). Il lui permet d'assurer ses besoins en renseignements, eu égard à ses missions en cours et à sa propre planification.

L'existence du SRC serait donc une extension de cette compétence naturelle de la Confédération d'as-

surer sa propre protection. Mais contre quelles menaces doit-il nous prémunir? La LRens en dénombre cinq: le terrorisme, l'espionnage, la dissémination d'armes de destruction massive, les attaques visant les infrastructures de communication et l'extrémisme violent. De tels actes ne sont pas *a priori* constitutifs d'une infraction fédérale. Les cantons seront souvent amenés à intervenir sur de tels cas. Certains cas d'espionnage concerneront même sans doute la justice militaire.

Cette liste révèle combien le paysage sécuritaire s'est compliqué. De même, force est d'admettre que la distinction entre sécurité intérieure et extérieure devient floue. Les moyens de communication actuels permettent de planifier et conduire depuis l'étranger une opération comprenant l'usage de moyens militaires, des citoyens vaudois servant par hypothèse d'exécutants. Ce fut le cas des deux volées d'attentes de Paris, commises par des Français. Le délitement international actuel augmente la probabilité que des groupes étrangers s'affrontent sur notre territoire. Là encore, la question est difficile à trancher: s'agit-il de problèmes de sécurité intérieure des cantons avec recours aux polices cantonales, ou de sécurité extérieure et, *a fortiori*, d'engagement de l'armée? L'expérience ukrainienne révèle que la guerre, même interétatique, prend un tour mixte (on dit parfois «hybride»): elle mêle des groupes armés locaux à des agents étrangers. L'écart entre la sédition et l'invasion s'est rétréci.

Cette confusion, à laquelle s'ajoute la tendance – déjà très forte en France et aux USA – à militariser la police, nous interpelle néanmoins. Il est frappant de voir sur CNN intervenir des policiers équipés comme des

GI's en Afghanistan. Cette tendance recèle un danger réel de perte de compétences pour les cantons, pour tant berceaux de la liberté et de l'intégration. Et le risque est grand que nous soit un jour proposé un grand département fédéral de la sécurité, chapeautant les polices cantonales. Nous n'en sommes heureusement pas encore là.

Dans ce contexte, des problèmes sécuritaires concernent inévitablement et avec la même légitimité à la fois les cantons et la Confédération. Une certaine redondance s'ensuit logiquement. La personnalité des chefs, politiques et tactiques, se révèle alors fondamentale. Elle assure le respect des prérogatives de chacun et garantit une collaboration intelligente. La petite taille de la Suisse facilite de telles relations personnelles.

De même le principe de subsidiarité veut que l'engagement de l'armée au profit des autorités civiles se fasse sous la responsabilité des cantons. Une fois encore, la Confédération n'intervient pas comme décideur.

Concrètement, la LRens ne fait que donner de nouveaux moyens d'acquisition de renseignements à un organe déjà existant, rattaché au département de la défense. Elle ne crée pas de FBI suisse. Les compétences juridictionnelles de la Confédération ne sont pas étendues. De même, la Police judiciaire fédérale ne gagne aucune nouvelle prérogative. Il est vrai que, de fait, la LRens renforce la Confédération. Mais elle la renforce un peu comme un nouveau char renforcerait l'armée. Elle la confirme dans sa compétence naturelle de défense nationale.

Si nous votons non – notre avis n'est pas encore définitif – ce ne sera pas au nom du fédéralisme.

Félicien Monnier

<sup>1</sup> La formule revient au Conseil fédéral. Il l'avait utilisée au cours de la campagne contre l'initiative du GSsA pour la suppression de l'armée, en 1989.

## Juvenilia CXXIX

Trois garçons parlent de leurs cours de catéchisme. Ils sont satisfaits, surtout du dernier camp.

– Il y avait une bonne ambiance, mais on n'a pas appris grand chose.

Par jeu, je leur propose une interrogation surprise:

– Quel est le premier Livre de la Bible? (Pas de réponse.) Quand on

parle du début de quelque chose, on dit la ge... la genè... la genèse. Raté. Et le dernier Livre? (Silence et consternation...) Le mot est aussi utilisé pour désigner une catastrophe, une fin désastreuse... (Ignorance totale.) Alors, dites-moi quelles sont les trois Personnes de la Sainte Trinité. (Mutisme.) La Pentecôte, pour laquelle vous avez eu récemment congé, est la fête d'une de ces personnes...

– Moi je sais! exulte Sergio: Gaspard, Balthazar, ... et le troisième, ... et le troisième... je ne me rappelle plus, ajoute-t-il, la mine dépitée d'avoir échoué pour un tiers.

J.-B. Rochat

## Condoléances

Nous avons appris le décès, le 28 juin dernier, de madame Antoinette Kissling-Perrin, sœur de notre ami et collaborateur le docteur Georges Perrin. A lui et à sa famille nous adressons nos sincères condoléances.

Réd.

## La Nation

Rédaction

Jean-Blaise Rochat / Frédéric Monnier  
CP 6724 1002 Lausanne

Tél. 021 312 19 14 (de 8h à 10h)  
Fax 021 312 67 14

courrier@ligue-vaudoise.ch  
www.ligue-vaudoise.ch

IBAN: CH09 0900 0000 1000 4772 4

ICM Imprimerie Carrara Morges

## Un site internet à visiter

Nous signalons à nos lecteurs l'existence d'un site internet créé par M. Michel Hort et intitulé *Contrastes historiques* (www.contrastes-historiques.ch). Ils y trouveront une série d'articles traitant de sujets aussi divers que *L'année 1536*, *Pierre Ochs et le fédéralisme en Suisse*, *Benjamin Vallotton, Jeunes et déjà au pouvoir*, *Le destin de la Prusse ou La loi salique*. Les textes sont concis, leur lecture est aisée, et il n'est nul besoin d'être un expert en histoire pour en tirer profit.

Rédaction



## Impossible n'est pas anglais

On rencontre chaque jour de sages penseurs qui nous pressent de sortir des sentiers battus, qui nous exhortent à quitter notre confort quotidien pour essayer de nouvelles choses, pour sauter dans l'inconnu, pour nous trouver nous-mêmes et pour tracer notre propre voie à l'écart du conformisme et des idées toutes faites. Dans les médias, on nous présente en exemple des personnes qui, au milieu d'une brillante carrière professionnelle, ont tout plaqué pour aller élever des chèvres au

Larzac – et elles sont plus épanouies ainsi, et leur famille qui s'inquiétait de leur choix a fini par comprendre que c'était une belle et courageuse décision. Sur les réseaux sociaux, on ne compte plus les aphorismes et les citations du genre: «Ceux qui pensent qu'il est impossible d'agir sont généralement interrompus par ceux qui agissent.» Ou: «Le difficile, c'est ce qui peut être fait tout de suite; l'impossible, c'est ce qui prend un peu plus de temps.» Et bien sûr l'incontournable: «Ils ne savaient pas que c'était impossible, alors ils l'ont fait.»

Eh bien voilà. Les Anglais ne savaient pas qu'il était impossible de quitter l'Union européenne, alors ils ont décidé de le faire.

## LE COIN DU RONCHON